VAL N° 122.qxd 04/11/2014 10:10 Page 1

Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL

La vido vidanto à Lorgue

n° 122 4ème trimestre 2014

Le mot du maire

CLAUDE ALEMAGNA

Nous venons de commémorer le centième anniversaire de la disparition de celui qui est l'un des plus grands poètes de Provence, Frédéric Mistral, avec Joseph Roumanille et aussi notre poète lorguais, dans une moindre mesure, Marius Trussy son contemporain, auteur de Margarido.

Mistrau (Mistral en provençal) est l'unique auteur français qui a obtenu en 1904 le prix Nobel de littérature en reconnaissance de son œuvre en langue régionale. Fabuleux héritage de la culture littéraire provençale !

Et pourtant son œuvre très importante était méconnue, car écrite en provençal, bien que Frédéric Mistral maîtrisât parfaitement la langue française. Il a tenu plus que tout à rester fidèle à sa « langue maternelle » comme il l'appelait, ou encore « langue naturelle et historique du pays » qu'il revendiquait. A cette époque le peuple méridional est bilingue. Urbains et ruraux parlent le patois, la langue vernaculaire, et plus ou moins le français. En ce milieu du 19ème siècle, seules les classes favorisées de la société méridionale abandonnent le provençal pour le français. Même si on apprend à lire et à écrire en français, la « langue maternelle » est le plus souvent employée oralement même si beaucoup, pour ne pas dire une grande majorité, ne savent pas l'écrire.

L'œuvre de Mistral comporte un dictionnaire inépuisable de la langue provençale mais également des chansons populaires. Mistrau doit justement sa reconnaissance parisienne à la chanson provençale plus qu'à sa recommandation d'Alphonse de Lamartine, le grand poète romantique et homme politique hostile au second Empire (1851-1870), candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1848 (0,26%). C'est d'ailleurs Mirèio (Mireille en français) poème musical et chant d'amour qui évoque la vie et les traditions provençales qui a valu à Frédéric Mistral de recevoir le prix Nobel de littérature. Ce poème lyrique rencontre un énorme succès national et international dès sa parution en 1859. Le galoubet et le tambourin, joués en même temps par une seule personne, deviennent les instruments de musique symboles de l'identité provençale.

Frédéric Mistral est également l'auteur en 1867 de notre hymne provençal, la Coupo Santo (la Coupe Sainte) qu'il a écrit en l'honneur des félibres alistes de Catalogne chassés d'Espagne qui, en remerciement de l'accueil des félibres*, leur offrent une coupe en argent. Très sensible au sort des Catalans et à ce cadeau, Mistrau composa la Cansoun de la Coupo (la Chanson de la Coupe en Français) devenue l'hymne des Provençaux.

Chantons le refrain de la Coupo Santo que nous dédions à Julia Ponzo, notre chère félibresse et présidente de l'Escolo de Margarido , tous les félibres de son association ainsi qu'à nos autres défenseurs de la tradition et du folklore provençau du Ginestoun réunis autour de messieurs Foucault père/fils et Humblot qui viennent de fêter le quarantième anniversaire de l'association.

« coupo santo e versanto vuejo a plen bord vuejo abord lis estrambord e l'enavans di fort ! »

Coupe sainte et débordante verse a pleins bords verse à flots les enthousiasmes et l'énergie des forts !

Et aussi mon quatrain préféré :

« Vuejo-nous lis esperanço e li raive dou jouvent, dou passat la remem branço e la fe dins l'an que ven ».

Verse-nous les espérances et les rêves de la jeunesse, le souvenir du passé et la foi dans l'an qui vient.

Vive Frédéric Mistral, vive Mistrau, vive la Provence et vive Lorgues !

*Les Félibres sont les défenseurs pour la sauvegarde et la promotion de la langue, de la culture et de tout ce qui constitue l'identité des pays de langue d'oc.

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE p. 1

PATRIMOINE
Un bel héritage : La chartreuse de la Verne.
Les mystères de la chapelle de Benva. p. 2, 3, 4, 5, 6

REFLEXION
Religions et prêts à intérêts p. 7, 8

Particularités de la propriété intellectuelle. p. 8, 9

SCIENCES
La sismologie aujourd'hui p. 10, 11

ASSOCIATIONS
Une voie un livre.
Interview de Lili Ponzo. p. 12, 13

HISTOIRE VECUE
Moisson insolite. Moi Youki. Du haut de la fontaine de la Noix. p. 14, 15

CONSOMMATION
Les eaux en bouteilles ont-elles des vertus ? p. 16

Le plaisir de lire : c'est le moment... de la rentrée.! p. 17

DETENTE
D'où vient l'expression ?
La recette.
La grille d'Antoine. p. 18, 19

L'ANNUAIRE DE V.A.L. p. 20

VAL N° 122.qxd 04/11/2014 10:10 Page 2

Un bel héritage
la Chartreuse de la Verne

Quand, aujourd'hui, on s'élève au-dessus du village de Collobrières et qu'on suit la petite route dans la sauvage forêt du Dom, on a le souffle coupé, au détour d'un virage, en découvrant soudain une citadelle surgie au milieu d'un maquis, tel un paquebot de pierre sur l'océan des Maures.

Il est vrai que ce massif montagneux (il monte jusqu'à 700 m) essentiellement composé de maquis épais, de végétation persistante, ponctué de petits bois de chênes liège, de petites forêts de châtaigniers et parfois bordé de pins maritimes, crée un climat particulier d'isolement, de silence, de solitude. D'où l'impact de l'apparition évoquée.

La dénomination de ce lieu (La Verne) a comme toujours suscité recherches, hypothèses, et… affrontements entre spécialistes, car son histoire ne date pas d'hier.

Sa première trace d'utilisation (connue) fut celle d'un temple consacré à la déesse du gain qui se serait nommée « Laverna ». Il semble ensuite avoir été squatté, très logiquement, par une bande voleurs. L'occupation Romaine aurait pu apporter le terme de verna : esclave ; mais cela ne correspond pas au mode de fonctionnement romain. Il y eu aussi la suggestion du mot provençal : verna, qui désigne l'aulne glutineux ; mais cet arbrisseau a besoin de tellement d'eau… On en est là.

Au début de l'an 1000 un prêtre allemand, Bruno né en 1030 finit de poursuivre ses études à Reims. Nommé docteur, puis promu chanoine, il se retrouve recteur de l'Université. C'était un maître apprécié, mais mal à l'aise dans ce milieu alors qu'il ne souhaitait que consacrer sa vie à Dieu. Il quitte Reims et se réfugie à Grenoble près de l'Evêque qu'il connaissait : celui-ci, comprenant sa recherche, lui propose un lieu solitaire dans la vallée de la Chartreuse. Bruno s'y installe avec six compagnons et ils créent un ermitage communautaire. Cette structure fut reconnue en 1084, officialisant la règle de vie de Bruno, fondée sur trois bases : silence, solitude, méditation et recevant l'approbation du pape de l'époque : Grégoire VII.

Les conditions du démarrage furent difficiles mais les efforts de Bruno portèrent leurs fruits et l'Ordre des Chartreux (du nom de leur implantation d'origine) se répandit peu à peu en Europe. En 1145, les religieuses d'un monastère de Prédufou (en Provence) décidèrent d'embrasser le mode de vie des Chartreux ; ce fut le début de la branche

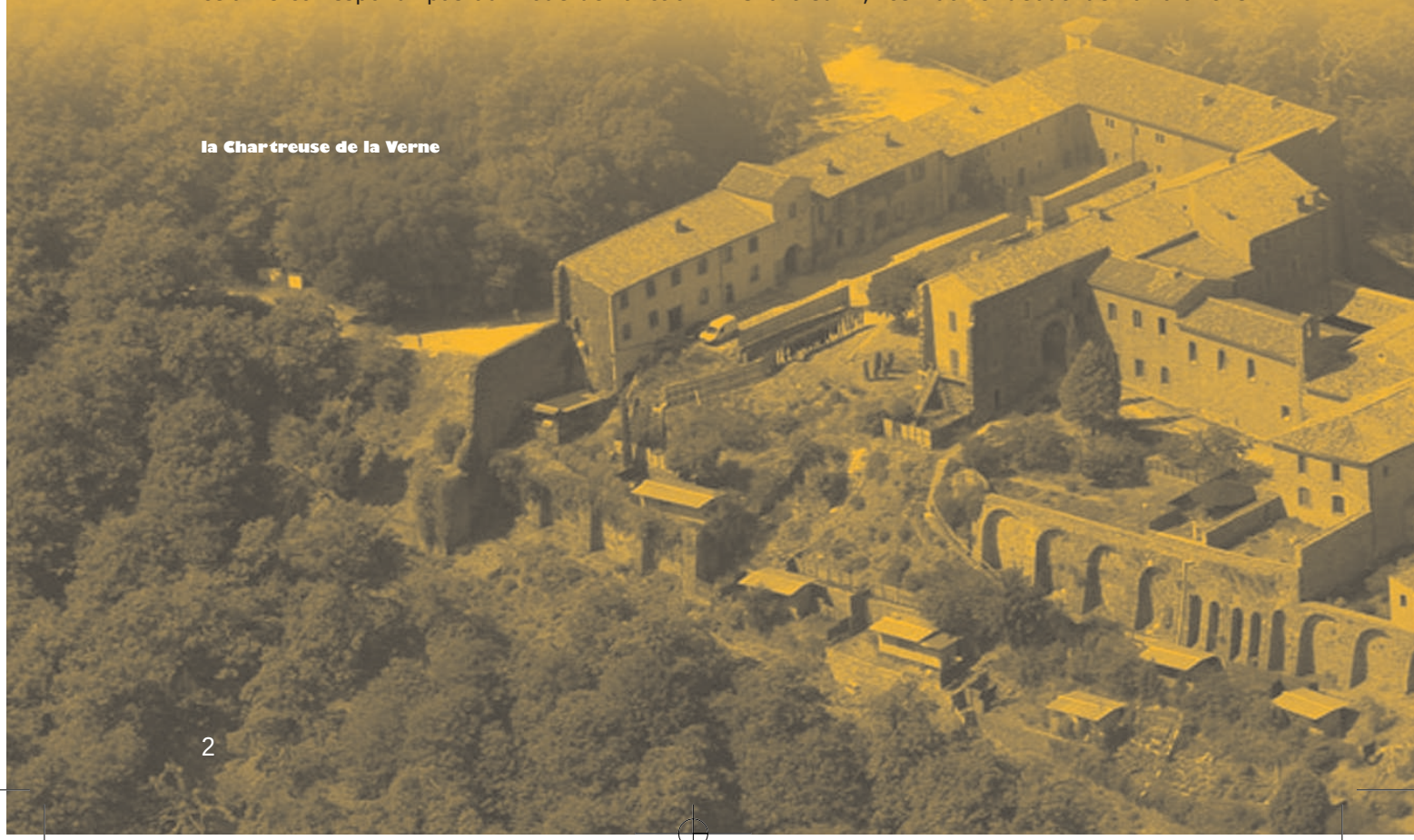

la Chartreuse de la Verne

VAL N° 122.qxd 04/11/2014 10:10 Page 3

féminine de cet ordre. Et depuis, le mot « chartreuse » désigne également les monastères et les moniales de cette congrégation qui fut appelée « contemplative » et qui compte actuellement une vingtaine d'implantations pour hommes et quatre pour femmes.
Dans notre région, cinq moines arrivèrent à Méounes en 1137 avec l'intention de fonder un nouveau monastère ; mais très vite, ils se heurtèrent au manque de place et à la pesanteur sociale. Les évêques de Toulon et Fréjus, leur suggérèrent, pour éviter ces deux obstacles, d'aller dans le massif des Maures, où subsistaient, sur un massif rocheux, des traces de constructions. Les moines se remirent à l'ouvrage et la première église fut consacrée en octobre 1174.
Pour ses débuts le monastère eut le soutien du Comte de Provence et de l'Archevêque d'Aix. Mais, malgré son courage, la communauté eut beaucoup de malchance. De nombreux incendies (déjà !), des pillards, puis des Sarrasins ; saccagèrent plusieurs fois les lieux. Puis ce furent les guerres de religion. Une partie des ruines furent récupérées pour l'agrandissement du village de Collobrières qui devait alors loger le personnel des 17 usines de bouchons (disparues depuis). Il fallut attendre le XVIIIème siècle pour retrouver la sérénité et l'épanouissement.
Il y eut beaucoup de travaux et l'espace fut soigneusement organisé, avec ses zones religieuses, ses secteurs d'accueil, ses logements d'artisans, son équipement de vie collective. Il y avait même une prison, car le monastère avait alors droit de justice sur ses terres, qui s'étendaient sur près de 5000 hectares. Une chapelle fut dédiée à Bruno, devenu Saint. Les enceintes commencèrent à être fortifiées. Mais arriva la Révolution.
Prévenus par les habitants de Collobrières, les Chartreux réussirent à s'enfuir sur des barques de pêcheurs (professionnels !) vers Nice, qui n'était pas française à l'époque. Les bâtiments abandonnés retombèrent en ruines. Il fallut attendre 1924 pour que l'Etat s'y intéresse, déclare ce lieu « monument historique » en 1959, et en confie la gestion au service des Eaux et Forêts qui le loua… à un chevrier !.
En 1968 se créa une association des Amis de la Verne, pour tenter de sauver quelque chose. Après plusieurs expériences malheureuses, elle fit appel aux « Moniales de Bethléem et de St Bruno ». Cette famille monastique, née en 1450, compte une trentaine d'implantations dans le monde et s'avéra très branchée sur ce type d'intervention. Elles arrivèrent en 1985 et se mirent aussitôt au travail, recherchant évidemment des fonds et des bras.
Car elles ne se contentaient pas de prier pour le salut du monde, et leur dynamisme a susciter l'intérêt de donateurs français et étrangers pour soutenir l'effort de reconstruction.
En 2006 devant l'ampleur des travaux accomplis, le monastère (toujours dénommé « chartreuse ») est à nouveau inauguré. Le département du Var offre le goudronnage de la route d'accès, ainsi que l'aménagement du parking des visiteurs. En effet, les religieuses accueillent quotidiennement des curieux, leur font découvrir ce lieu extraordinaire, son histoire, son message et les sensibilisent aux besoins d'aide au monastère. ⌊

Jacques GAUNEAU

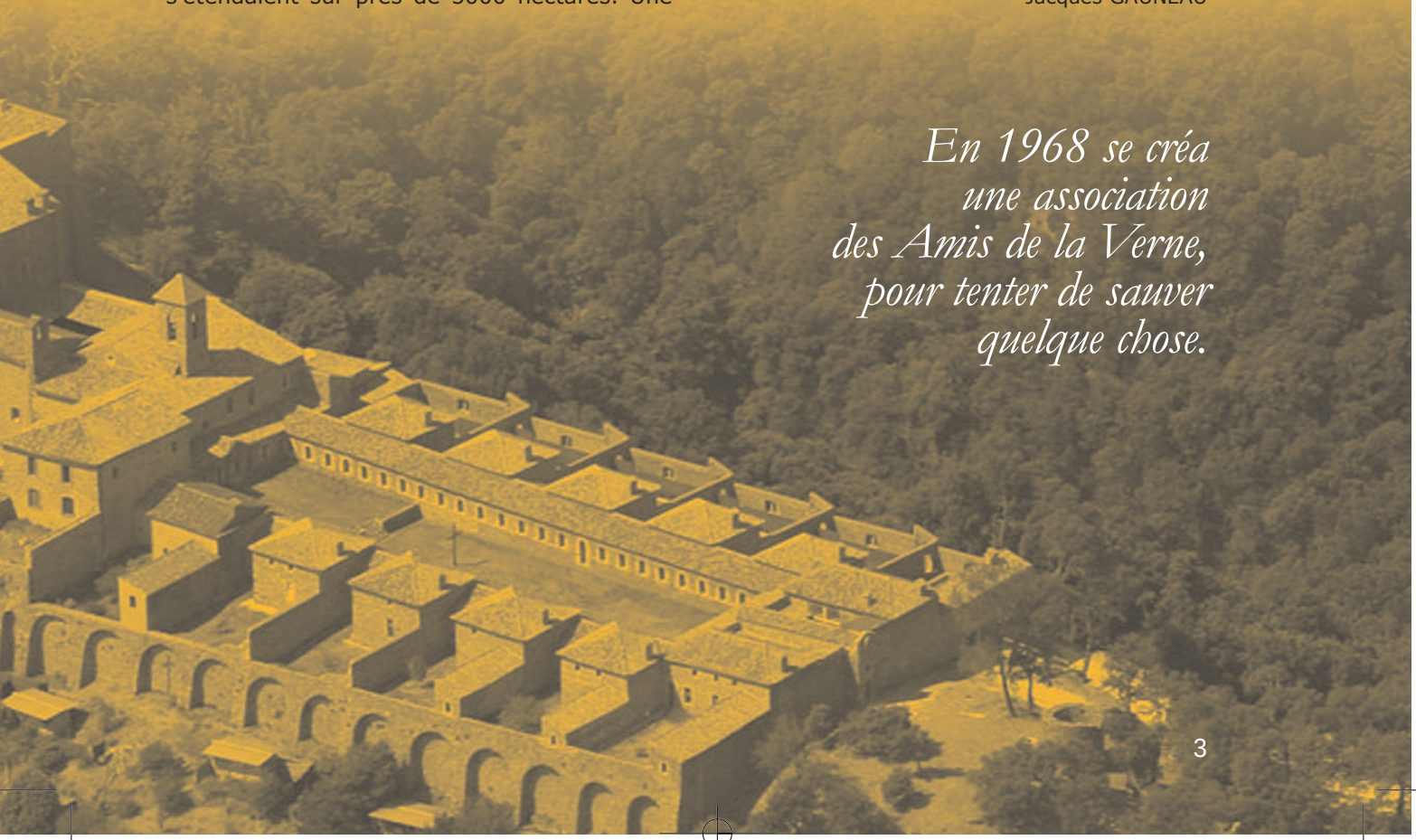

En 1968 se créa une association des Amis de la Verne, pour tenter de sauver quelque chose.

VAL N° 122.qxd 04/11/2014 10:10 Page 4

Les mystères de la ch

En attendant ses travaux de restauration, la chapelle de Benva, si simple dans sa tranquillité rurale, garde encore bien des secrets et des inconnues, comme autant de devinettes qui seront peut-être résolues par la mémoire orale ou la recherche historique.

Le texte latin indéchiffré

On connaît ses murs ornés de fresques, ponctuées de noms et de mots explicatifs en lettres gothiques de la fin du Moyen-Age (XVème siècle), mais l'inscription placée sur un des piliers du porche n'a pu être déchiffrée en entier, même par l'abbé Bérard qui en releva le texte, en 1880, et dont l'aspect aujourd'hui est plus dégradé : il aurait voulu y trouver quelque chose de cette légende qui donna lieu à la construction de la chapelle, ex-voto architectural pour la délivrance d'un dragon qui infestait la contrée et s'emparait des plus faibles, et dont le fragment de texte qu'il retranscrivit du gothique en lettres communes aurait pu offrir quelques explications. Il est depuis soumis à de plus experts que lui, dit-il dans sa modestie.

Intraduisible? Cette énigme, selon Christian Delseray, serait due à l'ignorance de l'écriture du peintre, artiste transalpin qu'il qualifie d'assez maladroit et peu cultivé, calligraphiant par exemple le nom de Joseph en Yophes sur le pilier de la Sainte Famille. Mais les inscriptions sont-elles du peintre? La désignation des Vertus prête parfois à confusion, comme un précédent article de VAL du 1er trimestre 2014 le signalait (« Ces vertueuses dames de la chapelle de Benva ») d'autant que la septième nous fait une niche…

Qui voudra s'atteler à la traduction ce texte mystérieux?

Le médaillon

Au centre de la voûte du porche étoilé, accompagné des traces du tétramorphe* et des emblèmes des Evangélistes, un motif à rayons ondés très effacé témoigne d'une gloire rayonnante, peut-être un soleil ou un monogramme IHS** dont le centre n'est plus visible de nos jours.

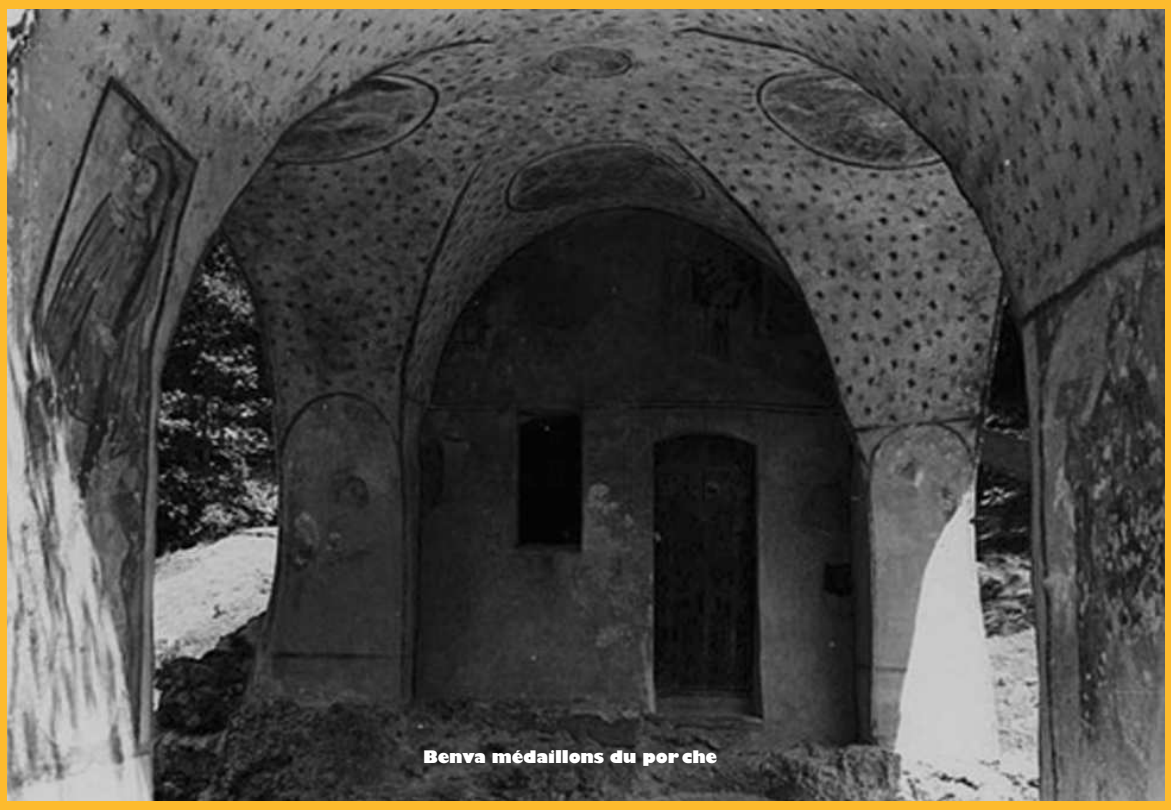

Benva médaillons du porche

chapelle de Benva

Les peintres itinérants, que les commanditaires et leur formation soumettaient à l'iconographie religieuse et aux modèles des Ateliers et Ecoles, parcouraient l'Europe et le Sud en répandant des schémas identiques de représentation. Exemple : le Saint Michel peint à l'intérieur pesant les âmes de l'Enfer, a la même attitude que celui du Jugement Dernier de l'Hospice de Beaune par Van der Weyden. Pareil pour ce cercle rayonnant que l'on retrouve en clef de voûte du choeur de chapelles catalanes, dès le XII ème, sans qu'apparaisse de motif central à ces soleils, effacé par le temps quand ce n'est pas repeint postérieurement. On les retrouve également aux églises byzantines.
L'Abbé Bérard transmet que « le milieu était occupé par le serpent dont nous avons parlé » (le dragon).
« On bâtit la chapelle et, pour perpétuer le souvenir de ce fait, le peintre qui la décora, peignit sur la voûte du porche un énorme serpent à la gueule béante et aux yeux flamboyants. On l'a badigeonné, il n'y a pas longtemps, sous prétexte que les mulets en étaient effrayés…! »
Dernièrement, corroborant ces dires, une dame d'un certain âge qui revient chaque été dans le quartier des Salettes (lieu de la chapelle), « a entendu ses mère et grand-mère dire que la voûte était ornée d'un médaillon dans lequel il y avait une tête de petite fille, joufflue, cheveux bouclés, entourée d'un genre de serpent. Du médaillon partaient des rayons de soleil tout autour ».
S'agit-il d'un angelot, ou est-ce la figure d'Esprite Peissonnel sauvée du dragon représenté sur le tympan, ou celui de la fille du commanditaire, objet de l'ex-voto de la chapelle à Notre-Dame par un Docteur de Draguignan dont la tête émergerait d'un sarcophage à droite du tympan?
Le serpent représente-t-il le dragon, ou est-ce un symbole de l'onde vers laquelle se dirigent les pèlerins qui rejoignaient St Jacques de Compostelle par ce diverticule?
Un sourcier a affirmé après examen qu'une source existait sous le porche. D'aucuns considèrent la chapelle comme un ancien lieu de culte.
Appel est lancé aux Lorguaises et Lorguais qui ont joué dans leur enfance sous le porche de la chapelle Benva pour faire part à VAL de leurs souvenirs du « soleil » de la voûte…

L'artiste des fresques

On ne connaît précisément ni la date des peintures murales, ni les raisons de l'oeuvre, insolite en Provence.
« On ne sait rien de l'artiste, s'il était clerc ou non. Probablement un peintre alpestre itinérant, venu du Piémont, ce que tendent à prouver… »
(Delseray) le crénelage gibelin*** et des détails vestimentaires des personnages. Il se serait représenté coiffé •••

Artiste anonyme

Vierge à l'enfant

••• du béret des artistes peintres parmi le Clergé du Paradis.
Il n'y a pas de documents irréfutables quant à son origine, néanmoins, il a probablement fait sa formation dans un atelier de la vallée de Monrégalèse (Piémont) où pullulaient des fresquistes de renom se mêlant à l'aire niçoise. D'après la thèse de Catherine Acchiardi (« Les fresques d'Elva en Haut Piémont fin XV et début XVIème siècle ») il pourrait être assimilé au Maître d'Elva, du marquisat de Saluzzo.
On constate de prime abord la similitude des appellations : Elva et Benva. Le Maître d'Elva serait Hans Clemer, flamand actif en Provence et dans le marquisat de Saluzzo vers les années 1490, avant d'être attaché à la Cour de Saluzzo.
Son cycle de fresques représentant des scènes de la vie de Marie et la Crucifixion, dans le choeur de l'église, (1493), lui valurent le titre de Maître d'Elva, mais sa facture parait plus tardive et plus élaborée que celle de Benva.
Un artiste anonyme, responsable des fresques du choeur où l'on retrouve les quatre évangélistes et leurs animaux emblématiques, s'apparente davantage à l'esprit gothique de la représentation de Benva, quoique plus évoluée.
Cependant, c'est le tympan de l'église, attribué à Giovanni Baleison, qui nous rappelle le plus le peintre de Benva: la Vierge à l'Enfant jouant avec un oiseau bleu comme sur le pilier de la Sainte Famille du porche de Benva, devant un rideau à plis semblable à celui du Paradis où trône la Sainte Trinité de Benva. L'expression identique des visages et la facture picturale, faite de grâce primitive, de simplicité et de couleurs en aplats aux tons naturels, la composition médiévale, les rinceaux**** décoratifs végétaux, sont autant d'analogies avec la chapelle lorguaise.
Les recherches aboutiront peut-être à une attribution irréfutable.

Conservation du patrimoine

En attendant, les travaux de la municipalité vont venir préserver cet automne le rare trésor patrimonial et spirituel des fresques de notre rustique chapelle de Benva de la dégradation climatique. Les flashs des visiteurs sont aussi nuisibles à leur conservation, donc interdits ; des cartes postales, notamment des Amis de Saint Ferréol et du Vieux Lorgues, y suppléent.
Vers un programme européen de protection des chapelles peintes, le projet Nubès étudie en France les paramètres climatiques et l'incidence des visites touristiques, pour la mise en oeuvre de moyens optimaux de conservation des peintures murales.
Les recherches aboutiront peut-être à une attribution irréfutable. ⅃

Giséle ESPLANDIU

* Le tétramorphe : Les symboles des quatre Evangélistes selon l'Apocalypse et le livre d'Ezéquiel.
** I.H.S. : Abréviation des mots latins Iesus Hominum Salvator (Jésus,Sauveur des Hommes), qu'on trouve souvent sur les monuments chrétiens.
*** Gibelin : Bifide ou fendu, comme les créneaux de la Jérusalem Céleste qui tendraient à prouver l'origine piémontaise de l'auteur des fresques.
**** Rinceaux : Ornement peint en forme de feuillages disposés en enroulement.

Sources :
- Christian Delseray : « Notre-Dame de Benva »
Association des Amis de Saint-Ferréol et du Vieux Lorgues, Bulletin 2005
- Catherine Acchiardi : « Les fresques d'Elva en Haut Piemont fin XV et début XVIème siècle », Université de Nice, 1986-1987.
- « Fresques et peintures murales (romanes et gothiques) en Europe, du IXe au XVIème siècles »
http://www.peintures.murales.free.fr/fresques/Italie/Piemontbenva

Hans Clemer L'annonciation

Religions et prêts à intérêts

Lors d'une visite commentée de notre chapelle Ben-Va, commentant justement la partie dite « Le Purga-toire », une des visiteuses du groupe, avec cette petite voix de la personne qui sait, a dit que le purgatoire était… comment dire : un… ac-commodement avec le Ciel, pour couvrir la faute, pour la religion chrétienne, de prêter de l'argent ?!?! Ajoutant qu'il s'agissait par là, je cite : « Combattre les juifs, fieffés préteurs usuriers du monde occidental »… …Bien entendu ses sources étaient sûres, mais comme d'abitude, en la matière, assez floues mais relevant, à ses dires, d'une « autorité certaine ».
Eh bien, essayons de voir çà de plus prêt… pardon de plus près.
Rappelons tout d'abord que les grandes religions monothéistes, dans leurs textes fondamentaux, ont condamné le prêt à intérêt,

Le Judaïsme

Le Deutéronome (23,20) dit « tu ne prêteras pas à intérêt à ton frère ou quoi que se soit dont on exige intérêt… » Et plus loin : **« à l'étranger tu pourras prêter à intérêt… ».**
Les chrétiens ayant interdit aux juifs l'accès à la propriété de la terre et à certaines professions, ces derniers pratiquent alors l'usure ou prêt à intérêt à travers le monde occidental, d'où une activité commerciale devenue très prospère (selon la Torah « Pour un juif, la pauvreté est intolérable »). Babylone et Alexandrie, sont au IIIe siècle…avant notre ère, les capitales de l'économie mondiale, grâce aux méthodes des marchands lettrés juifs, à travers leurs techniques et à leur statut de prêteur. Ce sont les juifs qui sont à l'origine du billet à ordre, de la lettre de change – encore que celle-ci soit attribuée aux Templiers – et du chèque notamment.
Evidemment, par réaction, les chrétiens considérant que « la richesse est intolérable », le juif est haï…et menacé d'expulsion, de bannissement et autres. Lorsque les remboursements sont difficiles… surtout pour la classe « haut-placée » le « Juif » devient synonyme d' « usurier » ; n'empêche que lorsque les Etats se constituent, ce sont les prêteurs juifs qui financent les guerres.

Le Catholicisme

L'Evangile de Saint Luc (ch.VI-34-35) dit **« Si vous prêtez à ceux de qui vous espérer recevoir, quel gré vous en saurait-on ?....et « prêtez sans rien espérer ».** L''Eglise s'appuiera longtemps sur ce texte et sur la Théorie du juste prix, pour condamner le prêt à intérêt.
Mais la vérité doctrinale se heurte à la réalité. L'Eglise doit gérer un patrimoine important ; la diffusion de l'économie monétaire menace les vieilles valeurs chrétiennes. Il faut donc distinguer le profit licite de l'usure qui elle, est illicite. Déjà les monastères, et certains ordres, (les Templiers, notamment) pratiquaient le prêt à intérêt dans le cadre de la gestion de leurs domaines, de leurs activités commerciales, et en garantie d'avances, prêts, cautions, dépenses de guerres et de pèlerinages en terre sainte. L'intérêt peut être considéré, et même apparaît comme une indemnité (damnum emergens) du dommage du au retard dans le remboursement.
Des lors l'Eglise évolue, l'interdiction se fait plus souple, on dissocie le marchand de l'usurier et partant, le taux d'intérêt, du taux usuraire. Le prêt à intérêt apparaît de plus en plus ,comme une nécessité dans les relations économiques. L'Eglise reconnaît donc et trouve normal que les prêts et avances, risquant de ne pas être remboursés, l'incertitude mérite une juste contrepartie.

Le Protestantisme

Martin Luther (1483-1546) dans ses théories, considère que l'interdiction du prêt à intérêt doit être maintenue. •••

••• Jean Calvin (1509-1564) considère lui que le prêt à intérêt est un principe licite, sauf à être interdit s'il est injuste ou jugé usuraire. Il distingue le prêt à la consommation, qui doit être gratuit, (car le prêteur aide son prochain) et le prêt de production permettant à l'emprunteur de créer de la richesse (en y ajoutant un travail) dès lors il est normal qui soit rémunéré. Calvin, et ses successeurs ont abandonné toute réserve au sujet du prêt à intérêt. La banque devient une activité licite. De nombreux protestants créent des banques accompagnant le développement économique de l'époque de la Renaissance. Des études quantitatives démontrent le lien entre le développement des régions de l'Europe du Nord Ouest et la présence protestante.

Oui mais n'a-t-on pas parlé du Purgatoire ?...

Ah ! parlons-en du Purgatoire (reconnu par les Conciles de Florence (1439) et de Trente (1563).Des textes existants, (et Dieu sait s'il en existe) et après une sérieuse compression, on pourrait dire, en substance, « qu' il est, et sans caractère punitif, le lieu, provisoire de purification où, les appelés, terminent d'expier leurs fautes »... Mais, n'en déplaise à la dame du debut, dans mes sources, rien n'est dit, ou écrit, que nos banquiers et préteurs, (à taux non usuraires évidemment), soient condamnés à passer un moment dans cet « entre-deux portes »... Encore dit-on, que ce « no man's land » est : reconnu par les Catholiques ; indécis chez les Orthodoxes et rejeté par les Protestants.

Mais peut-être que je ne sais pas tout ! l

Jean-Claude LARROQUE

Sources

D'après les textes relevés sur différents sites Internet, ayant pour thème le sujet traité, dont Nicolas Plantrou Académie de Rouen et ses références : Passages de la Torah – de l'Evangile de St Luc - L'encyclique Vix de Benoit XIV – du Catéchisme de l'Eglise Catholique. De la naissance du Purgatoire de l'abbé Labrousse - du Quid 2006....

Fiche pratique n°3

Brevets d' in

(Articles L 611-1 & suivants du C ode

Les brevets d'invention ont une durée de 20 ans, ils protègent toutes les réalisations techniques dans pratiquement tous les secteurs d'activité.

Ainsi parmi les faits marquants la rose MEILLAND, en 1948, époque où la protection des obtentions végétales n'existait pas , a fait l'objet d'un dépôt de brevet.

En 1884, Messieurs EIFFEL, NOUGIER et KOELIN ont effectué le dépôt de brevet concernant la Tour Eiffel.

L'INSTITUT PASTEUR en 2011 a déposé 1532 souches de micro-organismes et gère un portefeuille de 507 brevets.

Des découvertes importantes dont notre pays peut s'enorgueillir jalonnent toutes les décennies : aéronautique, automobile, recherche fondamentale, imagerie médicale, implantologie médicale et/ou dentaire, machines agricoles, irrigation, énergies nouvelles etc..

L'innovation naît de l'observation et Laurent FABIUS alors qu'il était Ministre de l'Economie et des Finances avait préconisé 13 mesures pour favoriser l'innovation qu'il souhaitait voir enseigner à tous les niveaux de l'éducation , ce qui hélas resta lettre morte mais qui aujourd'hui devrait être le cas systématiquement notamment dans tous les établissements d'enseignement technique.

A titre anecdotique et pour illustrer que l'innovation naît bien de l'observation rappelons quelques cas :

Martine KEMPF, jeune Alsacienne dont le père était handicapé , présenta à Madame Edith CRESSON, Premier Ministre, sa découverte, le Katalavox, appareil à commande vocale pour handicapés moteur et qui, devant l'inaction des responsables de notre pays, s'exila aux USA où, après avoir été reçue par le Président REAGAN, fut aidée et installée à la Silicon Valley pour exploiter ses brevets.

Plus récemment une jeune étudiante américaine vient d'inventer un appareil de chargement rapide des batteries de Smartphones qui probablement va révolutionner le domaine des batteries y compris celles des voitures automobiles.

Enfin, un ingénieur qui passait ses vacances dans les Landes en bord de mer remarquait que lorsqu'il effectuait des tas de sable avec des épines de pin, ces dernières avaient pour effet de réduire l'écoulement du sable. A son retour il déposait un brevet pour des moyens d'arrimage et de consolidation des talus, objet

Particularités de la Propriété Intellectuelle ou comment les utiliser judicieusement

Dans le cadre de Vivre à Lorgues, le signataire de cet article peut répondre gracieusement à toute demande adressée sur sa boite courriel argosinnov@free.fr

d' invention

du C ode de la Propriété Intellectuelle)

de ses observations estivales.
Les brevets d'invention suivant les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle doivent répondre à trois critères :
- la nouveauté absolue, (le produit protégé ne doit pas être divulgué et par conséquent ne doit pas être mis sur le marché).
- l'activité inventive, (la solution mise en œuvre par l'inventeur, homme du métier, ne lui a pas été évidente à l'esprit et a nécessité une véritable démarche inventive).
- l'application industrielle. (elle est pratiquement toujours présente et acquise).
Notre pays étant gouverné par le principe de la séparation des pouvoirs, tous les droits de Propriété Industrielle ou Intellectuelle sont soumis à l'appréciation souveraine des Tribunaux.
La rédaction d'un brevet doit répondre à toutes les exigences du Code de la Propriété Intellectuelle mais aussi à la jurisprudence et à la doctrine en la matière.
- Premier critère : la nouveauté. Elle implique qu'aucune publication complète ou divulgation n'ait précédé le dépôt de brevet. A titre d'exemple, l'inventeur de la première tronçonneuse à chaîne, préalablement à son dépôt avait convié imprudemment à une démonstration dans une propriété privée, la presse, le préfet, des industriels. Un des industriels présent contesta devant les Tribunaux, la destruction de la divulgation par cette prétendue divulgation. Heureusement la Cour de Cassation considéra alors que le critère de nouveauté n'avait pas été détruit du fait que la nouveauté n'était pas notoire et complète, la démonstration ayant eu lieu dans un espace privé et sur invitation.
- Deuxième critère : l'activité inventive. Ce critère constitue le « fourre-tout » des avocats spécialisés, car sa définition reste ambiguë : « solution technique trouvée par l'homme du métier à un problème non évident à l'esprit »
- Troisième critère : l'application industrielle. Ce dernier est pratiquement toujours présent.
Il est fortement recommandé de s'adresser à un Conseil (spécialiste) pour la rédaction d'un brevet plutôt que de tenter un dépôt directement auprès des services de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). Internet ne permet pas tout; un dépôt direct risquera d'être totalement inadapté ou de ne couvrir que très partiellement les caractéristiques intrinsèques de l'invention.

Les coûts de protection peuvent être importants. Afin de diluer dans le temps les frais de dépôt de brevets il convient d'adopter le schéma suivant :
La première demande de brevet est déposée par exemple à partir de la France, le Rapport de Recherche est introduit dès le jour du dépôt de manière à obtenir de la Division d'Examen de l'Office Européen des Brevets chargée de celui-ci, ses conclusions 10 mois après le dépôt.
Il convient de souligner que toutes les demandes d'origine bénéficient d'une priorité conventionnelle de 12 mois qui permet de facto d'être protégé pendant cet espace de temps dans la majorité des pays du monde à condition ensuite de confirmer après ce délai les pays retenus. A l'échéance de ces 12 mois, les protections peuvent être envisagées :
- soit par la voie nationale (pays par pays mais l'investissement est immédiat)
- soit par la voie internationale PCT (qui permet durant 31 mois de réserver dans plus de 150 pays dont la voie européenne et de ce fait de repousser au maximum les dépenses réelles et importantes)
- soit uniquement par la voie régionale européenne
Actuellement et depuis le mois de décembre 2012 un brevet unifié vient d'être adopté, il était attendu depuis près de 30 ans (le marché représente 500 millions de personnes et couvre près de 25 pays)
Il s'agit d'une véritable révolution dans la protection des brevets avec des coûts 5 à 7 fois moins élevés que les frais habituels.
Ainsi dorénavant un déposant pourra couvrir presque tous les pays du monde avec :

un brevet national
un brevet international PCT
un brevet unifié

et il pourra différer après le brevet international les investissements de protection en toute connaissance de cause de la valeur des marchés à 31 mois après son dépôt d'origine.
En France et lorsque le demandeur personne physique est un ressortissant assujetti à imposition, il peut suivant les dispositions de la Loi de Finances rectificative pour 1979, toujours en vigueur, déduire de son revenu global, les frais de dépôt et de maintien en vigueur qu'il aura engagé, l'année de la prise de son brevet et les 5 années suivantes.
Les droits des biens immatériels en cas de cession de l'entreprise peuvent être négociés à part, après évaluation par un expert en la matière ou dans certains cas être inscrits au bilan. l

Louis VERDIER

VAL N° 122.qxd 04/11/2014 10:10 Page 10

La sismologie aujourd'hui

Le tremblement de terre provient de la fracturation de roches profondes au sein de la croûte terrestre, conséquence d'une libération soudaine d'une grande quantité d'énergie accumulée pendant des années. Cette fracturation provoque des failles qui peuvent rester bloquées durant de longues périodes. La région bloquée subit alors une lente déformation élastique puis cède, brutalement, en un lieu appelé foyer provoquant des dégâts parfois considérables. Après cette rupture, les contraintes se relâchent, la faille se bloque de nouveau et le cycle sismique recommence.

Principaux acteurs de la sismologie en Europe

En France, en 1921 un décret gouvernemental décide la création au sein des Instituts du Globe de Paris et de Strasbourg d'un Bureau Central Sismologique pour la France (BCSF) qui sera implanté à Strasbourg. Aujourd'hui, le BCSF regroupe et analyse les informations émises par les réseaux de sismographes du CEA (LDG) et du RéNaSS (réseau des universités) sur les évènements sismiques se produisant en France . Ils sont accessibles par internet sur un site unique : http://www.franceseisme.fr/

Pour l'Europe, en 1975, l'UNESCO alertée par le risque sismique particulièrement élevé en zone méditerranéenne contribue à la mise en place du Centre Sismologique Euro-méditerranéen (C.S.E.M.). Espace basé initialement à Strasbourg, il est aujourd'hui implanté dans les locaux du CEA (LDG) à Bruyères-le-Chatel. Le CSEM est chargé d'alerter au plus tôt les autorités compétentes dès qu'un séisme de forte magnitude se produit, d'en déterminer les caractéristiques et la dangerosité.

Le dispositif d'alerte sismique mis en place est entièrement automatisé, toutes les informations sont centralisées et analysées au siège qui reste opérationnel 24h/24.

Les analyses automatiques des données permettent en cas de dépassement d'un certain seuil d'alerter automatiquement un ingénieur d'astreinte qui, après vérification, localisation et confirmation de la magnitude émet une alerte à destination de la Sécurité Civile pour tout séisme de grande magnitude (supérieure à 4).

Aujourd'hui, nouvelle approche de la sismologie avec internet

Le dispositif d'alerte mis en place à Bruyères-le-Châtel assure aujourd'hui une couverture géographique bien au-delà de nos frontières. Le CSEM (Centre

Centre d'alerte au sein du CEA

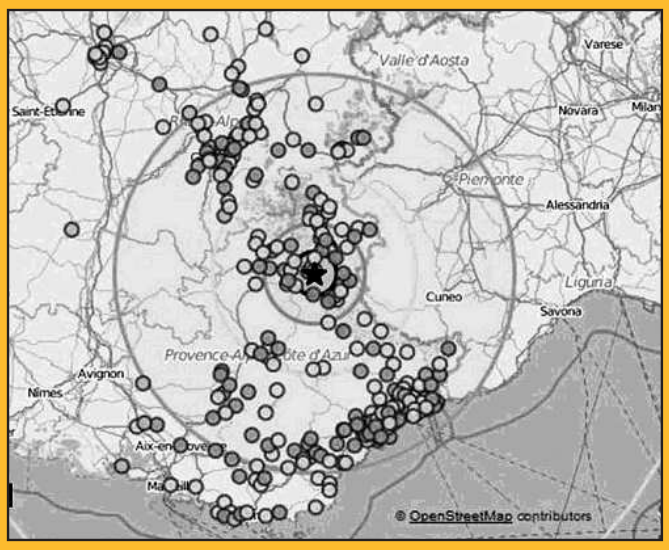

Fig.2 Séisme du 7/04/2014 Région de Barcelonnette

Fig.3 Principales failles sismiques Région PACA.

Sismologique Euro-méditerranéen), a élargi son champ d'action . C'est aujourd'hui une association scientifique qui regroupe 84 instituts venant de 55 pays différents. Parmi les participants les plus récents, on retrouve aussi bien Taïwan que le Chili. La mission du CSEM est de donner l'alerte au Conseil de l'Europe dans un délai d'une heure en cas de séisme de magnitude supérieure à 5 . Aujourd'hui, cette association forte de l'expérience acquise avec son outil Internet (le site http://www.emsc-csem.org reçoit 1,5 millions de visites par an), a lancé une nouvelle expérience. En comptabilisant les connections des citoyens témoins d'un séisme sur le site Internet (relayé sur Facebook et Twitter) Il est désormais possible d'accélérer la détection des séismes et surtout d'informer la population. A la suite d'un séisme ressenti dans une région, le site Internet subit un afflux soudain de visiteurs, les pics de trafic mesurent l'importance du séisme vu par la société civile. Ces pics débutent typiquement dans les 30 à 60 secondes après le séisme et il devient facile de cartographier la zone où le séisme est ressenti en localisant automatiquement la ville de provenance du visiteur grâce à son adresse IP. Ainsi, dès qu'un séisme est annoncé par un pic de fréquentation puis confirmé par les réseaux de sismographes, les informations sismiques sont publiées sur Twitter(@lastquake).

Un exemple : le séisme du 7 Avril 2014 près de Barcelonnette

Le 7 Avril, vers 21h, la terre a tremblé à St-Paul-sur-Ubaye près de Barcelonnette .Ce séisme, le plus important en France depuis 10 ans, d'une magnitude de 5,2 a été ressenti dans tout le quart sud-est de la France, il réveilla les dormeurs, fit trembler le mobilier et provoqua quelques dégâts mineurs dans les villages environnants

Douze heures après le séisme, une carte de la région Sud-Est établie à partir des témoignages transmis par Internet montrait la localisation de plus de 800 personnes ayant ressenti le séisme (figure 2). Elle montre que le séisme a été ressenti de Grenoble jusque tout le long de la Côte d'Azur.

Cet événement permet de rappeler que la région PACA, le massif alpin plus particulièrement, constitue une des principales zonesde sismicité de la France métropolitaine. Les plaques tectoniques Europe et Afrique se rapprochent de 70 centimètres par siècle et celà crée un certain nombre de failles actives où se produisent régulièrement des séismes (figure 3). On remarque sur cette figure que s'il n'y a pas de zone de faille identifiée dans la région de Lorgues, les régions de Barcelonnette, Avignon et Nice sont concernées.

Ainsi deux zones de faille sont identifiées dans la vallée du Rhône, c'est pourquoi la SNCF a confié au CEA(LDG) la réalisation d'un dispositif de surveillance de la vallée du Rhône qui réduit la vitesse du TGV en cas d'aléas sismiques.

En conclusion, si vous êtes témoin d'un séisme, vous pouvez rapidement être informé et surtout témoigner par exemple en vous rendant sur http://www.france-seisme.fr/ l

François LENGLET

Bibliographie
« Vers une sismologie cito yenne ? » article de « Face au risque n°497 » de 11/2013
« Quand le Sud trembler a ! » article de « Valeurs Actuelles »d'Avril 2014/Mickael Fonton
BCSF2014-R1b_06/2014_séisme de Barcelonnette.
Nombreux sites Internet.

VAL N° 122.qxd 04/11/2014 10:10 Page 12

Une voix, un livre

Voilà un titre d'article qui sonne comme l'intitulé d'une chronique littéraire. Pourtant s'il est question de livres autant que de voix, le sujet ici traité est bien plus qu'un « lu pour vous »...

Dès l'antiquité, et jusqu'au Moyen-Age, avant l'essor de l'imprimerie et de l'alphabétisation, la tradition orale était forte et la lecture se faisait à voix haute.

Les Donneurs de Voix

Le livre audio est devenu vers les années 60 un moyen d'accès à la connaissance et à la culture. L'Association des Donneurs de Voix (A.D.V.) fut créée en 1972 par un membre du Lions Club de Lille et son but a été que le livre audio soit accessible a toute personne ayant un handicap médicalement attesté l'empêchant d'avoir un accès normal à la lecture (malvoyants, aveugles, handicapés moteurs et enfants en difficulté de lecture).

Pour ceux-ci accéder, par le biais d'un intermédiaire, à l'univers de la littérature.

Pour ceux là, le cadeau d'un livre dont l'emballage est la voix.

Ainsi s'est rapidement crée une première bibliothèque mettant à la disposition des aveugles ou malvoyants des livres enregistrés sur cassette. La méthode a rapidement conquis son public et en 1976 à Draguignan, s'ouvrait, comme se sont ouvertes dans 120 autres villes à travers le territoire, une bibliothèque sonore.

Aujourd'hui l'Association des Donneurs de Voix est « reconnue d'utilité publique, elle est animée par 4 600 bénévoles. Elle vient en aide gratuitement à 15 000 personnes empêchées de lire, auxquelles elle offre un catalogue de plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages (romans, policiers, essais, biographies…)».

Production libre

Le donneur de voix, ou plus fréquemment la donneuse de voix (elles sont 3 lorguaises rattachées au centre de Draguignan) est une personne bénévole qui enregistre sur son ordinateur personnel, généralement à son domicile et à son rythme via un microphone et un logiciel adapté, un ouvrage dont elle a, en général, elle-même choisi de faire partager la narration. Bien sur, afin d'éviter les doublons un serveur national recensant l'ensemble des ouvrages disponibles s'assure que le titre n'a pas été déjà mémorisé par un autre bénévole. Parfois aussi, il arrive au donneur de voix d'enregistrer à la demande d'un non voyant un écrit particulier, le tout sans contrainte ni obligation. Car c'est un vrai exercice d'immersion nous confie Béatrice Bedin, lectrice lorguaise :

Aujourd'hui l'Association des Donneurs de Voix est reconnue d'utilité publique,

« Il faut créer avec sa propre voix un univers pour différencier les différents personnages, décrire les situations, donner au récit un relief, une atmosphère, et en même temps maitriser sa respiration pour ne pas « caler » au milieu d'une phrase, respecter le texte, les ponctuations et les liaisons ! ».

Bien sûr, il y a quelques astuces pratiques que le donneur de voix apprend et assimile assez rapidement, mais au total 2 à 3 mois sont nécessaire pour enregistrer morceau par morceau un livre entier.

C'est là que la technologie intervient avec à l'extrémité de cette chaine de diffusion un matériel d'écoute spécifique et moderne. Le confort d'écoute est effectif, la navigation intuitive, en lecture accélérée ou ralentie sans déformation (à l'inverse des cassettes) et la plage d'amorce contient les informations essentielles : durée de lecture, nombre de plages (en quelque sorte la reconnaissance des chapitres originels de l'ouvrage), et d'autres informations légales obligatoires.

Une passion, la lecture

Quasi unanimement, le goût de la lecture est le moteur de cet engagement. Avec bien sûr, l'appétence vers le partage : Dépasser l'acte de lire pour soi seul, pour l'amener ainsi vers d'autres, démunis ou moins chanceux. Et à le pratiquer on s'aperçoit très vite que le goût côté lecteurs correspond aussi à l'attente côté auditeurs. Les romans policiers, best-seller d'actualité, ou prix littéraires ont autant les faveurs des deux groupes. Les adeptes de Françoise Sagan ou d'Harlan

Coben se rejoignent d'une même voix !
L'ADV (Association des Donneurs de Voix) à besoin des « maillons » essentiels.

La Bibliothèque Sonore de Draguignan attend des voix. La votre peut être, prenez contact au 04.94.47.01.96, vous aurez le plaisir de réaliser une (bonne) œuvre ! l

Frédéric Tendille

D'après les informations fournies par Jean Dissard responsable de la BS de Draguignan et Béatrice Bedin, donneuse de voix lorguaise.

INTERVIEW

Lili Ponzo

VAL Chère Lili, nous célébrons cette année le centenaire de la disparition du grand poète provençal Frédéric MISTRAL, prix NOBEL de littérature en 1904, et qui a fondé le FELIBRIGE, association qui a permis, et le fait toujours, de promouvoir la langue provençale.
A cette occasion, tu as bien voulu livrer à VAL quelques souvenirs sur tes multiples vies ; tu es toujours la Cabiscolo de l'ESCOLO de MARGARIDO de LORGUES, c'est-à-dire la présidente de l'école félibréenne lorguaise que tu as créée, et également diplômée « Mèstre d'Obro » (maître d'œuvre de la culture provençale) !
Mais il y a quelques années, tu naissais bien à LORGUES ?
Lili *Oui, je suis née à LORGUES, effectivement, en 1924, à côté de la chapelle Saint François, dans la maison de ma grand-mère maternelle. Mes grands-parents sont nés aux CODOULS, quartier bien connu sur la route du LUC. J'ai passé toute mon enfance à LORGUES, des CODOULS, nous allions à l'école au THORONET...., à pied, et ensuite nous allions à l'école à LORGUES ..... , à pied !. Nous avons eu ensuite un autocar qui faisait la navette LE THORONET-LES ARCS et qui nous prenait en charge.*
J'ai toujours parlé le Provençal, ma mère et ma grand-mère ne parlaient que le Provençal, en dehors de l'école bien sûr.
VAL Comment était la vie à LORGUES à cette époque ?
Lili *La vie à LORGUES était..... mieux que maintenant ! (silence). Les gens étaient plus gentils, ils s'entraidaient beaucoup et beaucoup plus qu'aujourd'hui. Pendant la seconde guerre (1939-1945), ma tante faisait le « croque-mort », l'infirmière - il n'y en avait pas -, et tenait une épicerie, rue Droite. Lors des bombardements, c'est moi qui l'aidais à soigner les blessés, évacuer les morts, etc..*
Et ça, ça n était pas drôle, vaï !!!
Aussi, on s'amusait comme on pouvait, j'étais amie avec Madame
GARRUS. On s'est élevées ensemble ! Le jeudi, on grillait le café sur la place NEUVE à côté de la fontaine. L'odeur du café grillé inondait tout le village ! Mon père achetait le café vert par balles de 90 kilos. Alors j'en ai grillé du café, pécaïre !! Et on arrêtait de le torréfier selon le poids obtenu et il fallait trouver le bon moment pour s'arrêter de griller, sinon c'était fichu !
En 1947, je me suis mariée à LORGUES avec un Carçois (habitant de CARCES), et alors je vais te dire : je ne voulais pas de Carçois.... j'ai eu un Carçois ! je ne voulais pas de marin.... j'ai eu un marin ! et je ne voulais pas de paysan.... j'ai eu un paysan !
Mais mon mari avait de l'instruction ; il s'est engagé dans la Marine Nationale, puis il est rentré chez TOTAL. Et c'est là que nous sommes partis à MARSEILLE où j'ai travaillé pendant 40 ans comme représentante en articles de ménage et argenterie. Je visitais tous les commerçants de la ville et de la région ; autant dire que j'ai connu beaucoup de monde ! Il y a même des clientes qui viennent me voir encore aujourd'hui. Ah oui ! Je connaissais bien MARSEILLE et ses environs ! Et je changeais souvent de voiture ! Mais je revenais à LORGUES très très souvent !.
VAL Et c'est donc à la retraite que tu es revenue à LORGUES, dans ta maison ?
Lili *Oui, j'avais promis à M. le Maire de faire quelque chose pour LORGUES et le 20 septembre 1988, j'ai créé l'ESCOLO DE MARGARIDO, école de langue MISTRALIENNE de provençal. Nous avons eu notre 1ère secrétaire, Agnès BRUNO, qui est toujours notre secrétaire d'ailleurs, et bien sûr de nombreux professeurs de Provençal, qui enseignent le vocabulaire et la grammaire ; car le Provençal est une langue, ne l'oublies pas !!*
Nous avons des adhérents de tous bords et aujourd'hui nous avons un couple venu du département de l'YONNE qui habite au THORONET et qui a même écrit et joué une saynète en Prouvencal !
Lorsque j'ai reçu la cigale d'argent le 9 novembre 1996 (qui est une reconnaissance du Félibrige pour toutes celles et tous ceux qui se consacrent à la maintenance de la langue provençale-NDLR), Pierre ANDRE, alors professeur de provençal m'avait écrit un long poème dont voici la 1ère strophe :

« Espelissènt, lei cigalo soun verdo,
Mai au soulèu bèn si secaran.
Que li diren, à nouastre cabiscolo ?
Que li diren, de que li parlaren ?
Que sian vengu, en travessant lei coualo,
Pèr festeja sa cigalo d'argent...».

« A l'éclosion, les cigales sont vertes,
Mais au soleil, bien vite elles sécheraient.
Que dirons-nous à notre présidente ?
De quoi parlerons-nous ?
Nous lui dirons, qu'en traversant les collines,
nous sommes venus fêter sa cigale d'argent...».

En 1998, j'ai créé avec Etienne PERCIVALLE le 1er festival de langue provençale (Festenau de lengo prouvencal), qui se poursuit toujours chaque année en juin et qui permet de faire découvrir, à toutes celles et ceux qui aiment la Provence, la littérature, la poésie ainsi que la culture théâtrale provençales. Et me voilà encore aujourd'hui. Je ne peux plus conduire malheureusement, mais grâce à ma petite fille et à mes amis, je suis toujours présente à LORGUES pour toutes les manifestations, du moins provençales.
VAL Merci chère Lili de nous avoir accordé un peu de ton temps, et merci également pour tout le dévouement que tu mets à défendre une cause incontournable de notre belle Provence et qui doit rester éternelle, la langue provençale. l

Propos recueillis par Jean François HUMBLOT

Moisson insolite

En 1915 au Hameau des Mauniers (du vin pour... du blé...!)

Cette histoire racontée par Léon MAUNIER, du hameau du Pont d'Argens, nous ramène au tout début du siècle précédent quand voitures, camions, tracteurs, coopératives agricoles et vinicoles n'étaient pas d'actualité et que l'on faisait au mieux avec les moyens dont on disposait alors, pour vivre de la terre et par la terre.

Nous sommes en 1915 au hameau des Mauniers. Toute ma famille y a élu domicile, y travaille la terre et y vit. On sème et on récolte le blé, l'avoine, l'orge, le seigle et l'épeautre ; on plante et on vendange quelques arpents de vignes le long de l'Argens dans ces terres alluvionnaires les plus fertiles.

L'oliveraie s'étend sur les contreforts du hameau avec le figuier et l'amandier où la terre est plus ingrate. Dans le haut du hameau comme dans tous les hameaux, une place est réservée au battage des grains après la moisson. C'est une aire. (à Lorgues, la place Accarisio s'appelait : place des Aires Neuves). Cette aire, au hameau, fait entre 12 à 20 mètres de diamètre. Pour la rendre opérationnelle juste avant la moisson on devait la recouvrir de 3 doigts (5cm) de paille que l'on mouillait abondamment puis on « la roulait » avec des rouleaux coniques en pierre jusqu'à ce que le sol soit bien dur. La paille était alors enlevée et le foulage des grains pouvait commencer.

Les gerbes de blé ou d'avoine étaient rangées en cercle sur l'aire. Un mat était planté au centre de l'aire et était doté d'une bobine de corde reliée au cheval ou au mulet. Celui-ci traînait un rouleau de pierre conique ; Il commençait à écraser les gerbes de l'extérieur vers l'intérieur, puis on inversait la bobine et l'animal partait en sens inverse. Celà bien évidemment dans le but de détacher le grain de l'épi. Le foulage commencé le matin vers les 10 heures se terminait à 18 heures ou encore plus tard, selon la moisson du jour. La paille était ramassée à la fourche en bois tandis que les grains étaient passés au tarare ou « ventarello » (en provençal). Celui-ci était servi par 3 personnes : une personne à la manivelle, faisant tourner un gros ventilateur en bois qui séparait le grain de la paille restante ; une personne approvisionnait l'engin en grains ; une personne s'occupait de la grille vibrante, avec une raclette, tirait le grain sur un drap, puis le mettait en sac après l'avoir mesuré avec le double décalitre (4 décalitres faisaient un sac de grains de 60 kg).

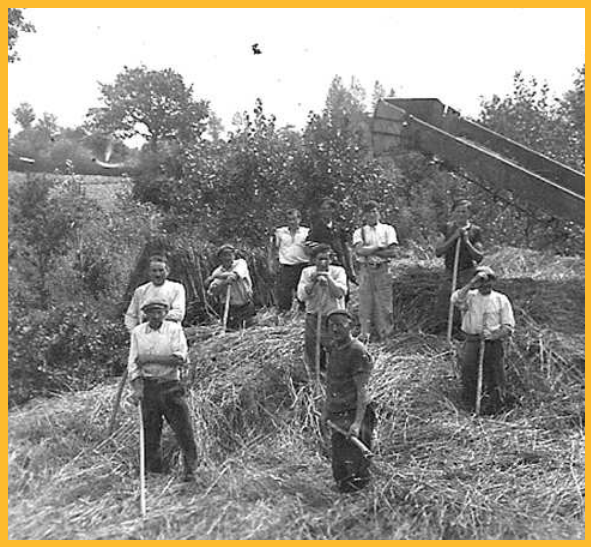

Vous me direz et l'insolite dans tout cela où est-il ? Vous nous avez expliqué par le détail le travail de foulage et ensuite , Eh bien, je vous répondrai que l'insolite est dans le fait suivant : mon père me disait que cette année 1915, une belle récolte de raisins s'annonçait. Les MAUNIER qui l'année précédente n'avaient pas vendu un seul litre de vin aux traditionnels négociants en vins des Alpes- Maritimes et de Nice en particulier avaient donc, de ce fait, un problème de place pour rentrer la présente récolte. Il leur fallait libérer les tonneaux.

Estimant que le charroi pour aller chercher l'eau soit au puits, soit dans l'Argens, assez lointain, ne valait pas « la chandelle », c'est avec un certain mal au cœur qu'ils arrosèrent l'aire à blé avec des litres et des litres de vin à la place de l'eau.

L'année 1915 fut marquée d'une pierre blanche. A ma connaissance (et à celle de mes parents) c'est la première et seule fois où on arrosa de bon vin une aire pour y fouler la moisson. Ceci étant vrai pour le hameau des Mauniers et pour tout le pays lorguais. l

Léon MAUNIER
Propos recueillis
par Jean-Louis CASCETTA

Souvenir de jeunesse des parents de Léon Maunier du hameau de P ont d'Argens. Et Jean-Louis CA SCETTA (pour une oreille attentiv e à la tradition historique lorguaise).

Moi, Youki, chien de garde - moi, Jean-Louis, facteur des Postes

Chemin après chemin, poursuivons notre balade en pays lorguais à la recherche de mises en garde canine contre les intrusions dans le domaine privé de la maison.
Ici, aujourd'hui, et comme j'ai besoin d'un peu de congés, je laisse à mon « Ami des gouttières » le soin de défendre la maison. N'a-t-il pas fière allure et n'est-il pas déterminé pour assurer l'emploi ? Je peux partir tranquille et dormir sur mes deux oreilles.... l

Du haut de la fontaine de la Noix

Jean Louis CASCETTA

De l'insolite au singulier...

Dans les numéros 107, 119, 120 de « Vivre à Lorgues » j'ai relaté l'humour de nos concitoyens et d'autres gens de contrées lointaines, en ce qui concerne la « grande faucheuse » sur leur faire-part d'obsèques. Aujourd'hui, ce n'est pas tout à fait de l'humour que j'ai relevé sur la page 15 du journal « Var-Matin » du 9 juin 2014, mais une manière d'accueillir les amis du défunt qui n'a plus cours depuis des lustres et qui à ma connaissance n'a jamais eu lieu à Lorgues. Pour l'originalité, l'inattendu, l'insolite et le singulier de l'annonce (jugez-en par vous-mêmes) :

« Nous accompagnons Maurice à sa dernière demeure au cimetière de Tanneron à 15 heures. Pour les amis qui souhaitent accompagner Maurice, à sa dernière demeure, « un buffet froid » sera mis à disposition entre 13 h. et 14 h.30 ». ?

Il y a là de quoi faire de l'humour noir, macabre et surtout déplacé. Je m'abstiendrai de tous commentaires. Sauf un seul, Bon appétit !. l

Vivre à Lorgues

Appel à rédacteurs

occasionnels, temporaires ou permanents.

VIVRE A LORGUES (VAL) paraît depuis plus de vingt années. Une douzaine de rédacteurs permanents constitue le Comité de Rédaction. Certains sont là depuis l'origine. Souvent, le journal s'enrichit de rédacteurs occasionnels.
VAL a besoin de vous car il est le journal de tous les Lorguais
se croisant, se parlant et vivant dans le même village.
Si l'envie vous prend de venir nous rejoindre, même ponctuellement, contactez-nous ou laissez-nous un message au
06 03 12 79 56 ou au **04 94 60 13 02**
Vous serez les bien venus !

VAL N° 122.qxd 04/11/2014 10:10 Page 16

Les eaux en bouteilles ont-elles des vertus ?

(Une nature verdoyante d'où jaillit une source que l'on devine d'une pureté originelle)

Les Français consomment par an, en moyenne, 160 litres d'eaux en bouteilles par personne (nous talonnons les Italiens avec 177 litres par habitant).

Le marketing, entourant l'eau en bouteille, cherche à accréditer l'idée qu'elle prend soin du corps grâce aux divers minéraux arrachés au sous-sol rocheux qu'elle a traversé. Sensible à ces arguments beaucoup de Français se détournent d'une eau du robinet (qui ne tient pas toujours ses promesses). Eau du robinet quelque fois (trop) chargée, en pesticides et en nitrates issus de l'agriculture (suivant les régions). *

Mais alors, le choix d'une bouteille onéreuse est-il justifié ?

Origines des eaux minérales

Elle proviennent de sources très diverses.

En France il existe : 77 « eaux minérales naturelles », 72 « eaux de source » et 4 « eaux rendues potables par traitement ».

Eaux minérales naturelle et eaux de sources

Elles sont issues de sources souterraines, non traitées, naturellement potables.

Les premières possèdent des minéraux et oligo-éléments qui leur confèrent des effets bénéfiques pour la santé, reconnus par l'Académie Nationale de Médecine. Aucune teneur minimale n'est nécessaire, mais elle doit être stable.

Les eaux de sources peuvent avoir une provenance multiple, leur composition minérale variant en conséquence.

Les eaux minérales et eaux de sources doivent être issues de nappes souterraines non polluées, profondes ou protégées des rejets dus aux activités humaines.

C'est la profondeur de ces acquifères (nappes phrèatiques), la nature géologique des sols et la lenteur de la filtration de l'eau par ces derniers qui sont gage de qualité.

Eaux rendues potables par traitement

Peu nombreuses en France (4). Elles sont d'origines souterraines ou superficielles : lacs, rivières.

Elles constituent la majorité des infractions relevées, en raison d'une mauvaise maîtrise de l'ozonation, loin devant les eaux minérales et eaux de sources. En cause, la présence de germes anaérobies (micro-organismes, bactéries, champignons).

Elles ne concernent pas tout le monde

La consommation exclusive et prolongée d'eau minérale peut parfois entraîner des troubles, en raison d'une trop forte minéralisation. Ainsi l'eau sodée majore le risque d'hypertension artérielle (Vichy Célestins – Quezac). Attention aux eaux riches en fluor dont l'excès favorise la fluorose dentaire et exceptionnellement la déminéralisation osseuse.

Leur action sur l'organisme

Les eaux minérales naturelles sont classées, selon leurs ions majoritaires : carbonates, calcium, sodium. Les eaux calciques : Salvetat, Hépar, sont intéressantes pour les végétariens, les femmes enceintes, les adolescents et les personnes âgées.

Les eaux sodées, mentionnées plus haut pour le risque d'hypertension artérielle (en cas de consommation excessive) permettent, toutefois, de compenser les pertes dues à la sueur (Vichy-Célestins, Quézac), tandis que les eaux bicarbonatées (Saint Yorre, Badoit) sont utiles en récupération, pour les sportifs. Elles diminuent l'acidification du sang provoqué par l'acide lactique durant l'effort. Enfin les eaux magnésiennes (Courmayeur, Contrex) permettent de lutter contre la fatigue musculaire.

Conclusion

Il ressort de cette étude que toute consommation d'eaux en bouteilles doit être limitée dans le temps. Tout excès doit être à éviter.

La qualité organoleptique de l'eau du robinet, garantissant sa potabilité, peut être consommée « sans modération ».

A votre santé ! l

Robert BADIN

Condensé d'une publication de Marie-Noëlle DALABY

Le plaisir de lire

C'est "le moment"... de la rentrée. !

Vieille habitude d'élève, d'étudiant, de journaliste… attendre le dernier moment pour remettre son devoir, son dossier, son article. Et comme souvent, beaucoup de choses se passent au dernier moment.
"Merci pour ce moment" Valérie Trierweiller, Editions Les Arènes, 2014 titre approprié est donc inopinément apparu dans les rayons des librairies ; et gloses et commentaires n'ont pas manqué de fleurir aussi soudainement.
Quand vous lirez ceci, tout aura été déjà dit, tout et son contraire.
Quelques interrogations cependant :
Ne devrait-on pas lire ce livre avant que d'en parler? **Pierre Bayard "Comment parler des livres que l'on n'a pas lus" Editions de Minuit, 2007.**
Quelques libraires, trés peu, mais évidemment massivement relayés par le bruyant écho médiatique, se sont félicités de ne pas proposer cet ouvrage à la vente ; de la censure en librairie? **Carlo M. Cippola "Les lois fondamentales de la stupidité hu-maine" PUF, 2013.**
De nombreuses critiques se sont élevées quant à la date de sortie du livre, durant le mandat présidentiel (Merci pour le moment prend ici tout son sens…) ; cette urgence, cette immédiateté, n'est-elle pas le reflet de notre époque? **Zygmunt Bauman "La vie liquide" Pluriel, 2013.**
Cette tragédie fait apparaître la passion comme un sentiment fatal et destructeur. N'est-ce pas là, l'un des ressorts les plus consacrés des tragédies classiques ?
« C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé.
J'ai voulu te paraître odieuse, inhumaine,
Pour mieux te résister, j'ai recherché ta haine.
De quoi m'ont profité mes inutiles soins ?
Tu me haïssais plus, je ne t'aimais pas moins. »
Phèdre (II, 5, v. 685-688)
Jean Racine "Phèdre"
divers éditions, 1677.
O tempora, O mores… D'autres écrits ont connu un succès considérable pour avoir porté, sur la déception sentimentale, sur l'égoïsme dans la relation amoureuse, un regard féminin à la fois émouvant et implacable; et contiennent un portrait épouvantable du séducteur bas-de-gamme… Ne sont-ce pas des ressorts intemporels?
Guy de Maupassant "Une vie" ou L'Humble Vérité, divers éditions, 1883 Gustave Flaubert, "Madame Bovary" moeurs de province, divers éditions, 1857.

La rentrée littéraire de cette année est aussi un moment ; grand, en l'occurence.
Certes toujours trop de titres sont publiés ; mais voici une rentrée qui contentera les lecteurs, 30 à 40 ouvrages remarquables, sur des sujets et des thèmes suffisamment nombreux pour que chacun y trouve son bonheur.

L'exceptionnel roman d'Emmanuel Carrère à la fois histoire des premiers chrétiens, morceaux d'exégèse et rapports que l'écrivain entretient avec la foi, **E. Carrère "Le Royaume" POL, 23,90€**, trône véritablement sur cette rentrée.

Emma Bovary existe encore. Et elle réapparaît, bouleversante contemporaine, histoire d'un idéalisme meurtri et d'un bonheur empêché : une tragédie magnifique et implacable **E. Reinhardt "L'amour et les forêts" POL, 21,90€**.

Derrière les murs d'un château décrépi, Madame vit seule avec ses fantômes, sa servante en voie de décomposition et un invité régulier dont elle ne peut se passer : univers féerique hors du temps, macabre et luminescent où l'emprisonnement devient délivrance **J-M. Chevrier "Madame" A. Michel, 16,00€**.

Sans oublier le grand retour d'Haruki Murakami pour une oeuvre réaliste, nostalgique et grave, qui fait écho à ses premiers titres **H. Murakami "L'incolore Tsukuru Tazaki et ses années de pèlerinage" Belfond, 23,00€**.

Voila une rentrée qui tient ses promesses…

Michel PAOLASSO

D'où vient l'expression ?

par Michel Charrot

Nous utilisons quotidiennement des locutions ou expressions sans savoir, très souvent, d'où elles viennent. Je vous propose modestement cette rubrique dans le but de tenter de préciser l'origine, ou quelquefois, les origines des dites expressions.

Pourquoi dit-on

Rendre son tablier

Cette expression bien connue est utilisée pour indiquer que l'intéressé a démissionné de son poste ou a cessé telle ou telle occupation, et cela même s'il était un « col blanc »..
A l'origine pourtant, il fallait prendre cette expression au sens littéral puisqu'elle était utilisée par les domestiques (employés de maison maintenant) qui, lorsqu'ils démissionnaient, rendaient à leur patron (employeur maintenant) le tablier qu'il leur avait fourni au moment de leur engagement (embauche maintenant).

A la queue leu leu

En vieux Français le « leu » était le loup. Or, dans les temps anciens, les loups affamés évoluaient en bande pour attaquer les troupeaux, et même quelquefois les hommes. Pour cela, ils se regroupaient autour d'un chef et couraient l'un derrière l'autre, la tête de l'un derrière la queue du précédent, donc à la queue leu leu.

Etre un vrai cordon-bleu

Quelle bonne cuisinière sait, de nos jours, d'où lui vient ce compliment ?
En droite ligne, du roi Henri III qui avait fondé – le 31 décembre 1578 – l'ordre du « Saint-Esprit », ordre dont il était le grand-maître et où les princes de sang étaient admis de plein droit. Cet ordre était très envié et ne comptait alors qu'une centaine de membres et avait pour emblème une croix accrochée à ce fameux cordon bleu qui se portait en sautoir.
Au début du XXème siècle, une véritable vague de cordons bleus vit le jour : ruban bleu (pour les paquebots traversant l'Atlantique en des temps record), cordon bleu des beaux esprits, des cuisinières, etc.
Au total, c'est celui des cuisinières qui a franchi le temps et qui est parvenu jusqu'à nous pour « couronner » les talents culinaires de nos compagnes.

Une chaleur caniculaire

Cette expression vient directement du nom de l'étoile Sirius, ou Canicule (du latin canicula petite chienne) qui fait partie de la constellation du Grand chien. La particularité de cette étoile est de se lever et de se coucher en même temps que le soleil pendant un mois, du 22 juillet au 22 août. Pour tenter d'apaiser Canicule et les grandes chaleurs dont les Romains la rendaient responsable, ils lui offraient en sacrfice un chien roux (couleur du soleil).

Donner une avoine (ou une avoinée)

Signifie « frapper », donner une raclée.
Cette expression trouve son origine dans l'argot des cochers pour qui donner une avoinée consistait en coups de fouet pour faire avancer le cheval. A rapprocher de l'expression « la carotte ou le bâton ».

VAL N° 122.qxd 04/11/2014 10:10 Page 19

La recette

de Mamie Yvonne

Lapin de Garenne au pastis

Ingrédients pour 4 personnes

1 lapin de garenne de 1 à 1,3 kg,
4 gousses d'ail,
2 tomates mûres,
1 cuillère à café de beurre,
1 cuillère à café de farine,
1 cuillère à soupe d'huile d'olive,
2 cuillère à soupe de pastis,
25 cl de vin blanc,
12 olives noires,
2 feuilles de laurier,
du sel et du poivre.

Préparation

Couper le lapin en morceaux.
Mettre les tomates dans l'eau bouillante 30 secondes. Les rafraîchir et leur enlever la peau. Les couper en 4 et enlever les graines.
Eplucher l'ail
Dans un bol mettre le beurre.
Dans une cocotte faire chauffer l'huile d'olive
Y mettre les morceaux de lapin à dorer, saler et poivrer.
Arroser avec le pastis et flamber.
Mouiller avec le vin blanc et 40 cl d'eau.
Ajouter les tomates, l'ail écrasé à la main et le laurier.
Faire cuire à feu doux pendant 1 heure.
10 mn avant la fin de la cuisson, dans le bol, manier le beurre avec la cuillère de farine. Mélanger.
Délayer ce mélange avec 2 louches de sauce. Verser le tout dans la cocotte sans cesser de remuer pendant 3 mn. Ajouter les olives noires.
Servir avec des pâtes.
(à mon goût, ce lapin au pastis est encore meilleur s'il est préparé la veille. On peut remplacer le lapin de garenne par un lapin domestique, bien sur !) ***Bon appétit***

La grille d'Antoine

PAR **ANTOINE PAYET** **N° 122**

Horizontalement

1. Sauveteur.
2. Bière anglaise. Retour violent de vagues.
3. Rivière d'Alsace. Dans le super. Interjection.
4. Au monde. Service.
5. Bonne note. Ariane.
6. Monnaie du Lesotho. Contesta.
7. Boissons de l'été.
8. Monnaie Roumaine. Inversée. Domaine voisin.
9. Choisi. Dans l'axe.
10. Il est souvent au milieu.

Verticalement

A. Quartier lorguais.
B. Herbe purgative.
C. Tenu secret. Epluchat (en remontant).
D. Dernier mot. Note du diapason.
E. Vautour d'Amérique. Buffle sauvage.
F. Remise en place.
G. Sortie. Toucha (de bas en haut).
H. Dans les troupes hitlériennes. petit plomb de chasse.
I. Ancienne monnaie chinoise. Pourrait faire l'oie.
J. Soutenir avec des pieux.

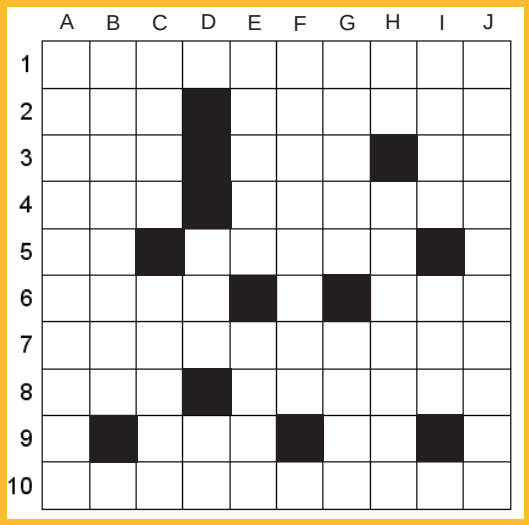

Solution du n° 121

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	I	N	T	E	R	P	R	E	T	E
2	N	I	R	■	A	I	R	T	■	N
3	D	■	A	C	T	E	■	A	P	T
4	I	T	D	E	I	■	A	U	R	A
5	V	A	U	T	O	U	R	■	O	R
6	I	N	C	O	N	S	T	A	N	T
7	D	■	T	■	S	I	E	G	E	R
8	U	E	I	P	■	N	■	I	R	A
9	E	M	O	U	V	A	N	T	■	G
10	L	U	N	E	T	T	I	E	R	E

Vivre à Lorgues

AGENDA

Mairie de Lorgues
Tél : 04 94 85 92 92
Fax : 04 94 85 92 90
www.lorgues.fr
C.C Action Sociale 04 94 85 92 77
lorgues.ccas@wanadoo .fr 78 ou 79

Médicaux

Para Médicaux

Médecins
- Bernard J.-P. 04 94 73 70 27
- Decroocq D. 04 94 73 95 74
- Foucault P. 04 94 73 99 22
- Grouiller G. 04 94 73 70 27
- Isvanca E. 04 94 73 70 30
- Kreps S. 04 94 60 85 13
- Kreps D. 04 94 60 85 13
- Laure Ch. 04 94 73 70 27
- Richez F 04 94 73 70 27
- Duffaud C. 04 94 73 95 95

Rhumatologue
- Joïta M. 04 94 47 41 38

Chirurgiens-dentistes
- Clément-Ricard M. 04 94 73 99 83
- Domart F. 04 94 73 71 64
- Lion J.-F. 04 94 73 26 00
- Risso X. 04 94 73 26 00
- Roguet J.-F. 04 94 73 27 32

Laboratoire d'analyses médicales 04 94 60 47 70

Pharmacies
- Barthélemy F.-X. 04 94 73 70 31
- De L'Arsenal 04 94 73 58 05
- Saint-Férréol 04 94 73 72 97

Infirmiers (es) à domicile
- Boulleret L. 04 94 67 64 22
- Brunet P. 04 94 73 90 90
- Cretegny I. 04 94 73 90 90
- Delattre M.-F. 04 94 73 90 90
- Frere D; 04 94 73 90 90
- Habary C. 04 94 73 90 90
- Hamelin G. 04 94 73 90 90
- Lakhal R.D. 06 82 31 87 31
- Marivoët C. 04 94 67 64 22
- Pedrassi S. 06 09 59 34 28
- Roux C. 04 94 73 90 90
- Siard A. 04 94 73 90 90
- Tesson C. 04 94 73 90 90
- Urquiza M.-J. 04 94 73 90 90
- Wispelaere J.- P. 04 94 73 90 90

S.S.I A.D. (service de 06 08 80 12 10
soins infirmiers à domicile) 04 94 73 90 39
Service de soins à domicile
pour personnes âgées 06 08 80 12 10
et handicapées 04 94 73 90 39

Psychanalystes
- Crouzillat J.-P. 06 87 70 12 48
- De Witte K. 06 89 60 71 83
- Hardouin G. 06 43 43 83 13

Psychothérapeutes
- Amand-Jules C. 06 63 89 03 10
- Rougemont C. 04 94 47 95 14

Psychothérapeutes
hors du cadre réglementé
- Anceschi M. 06 29 66 70 01
- Bruyant M. 06 75 05 16 13
- Massei C. 04 94 67 62 29
- Petit M. 06 09 03 48 29
- Sabben M. 06 71 38 41 07
- Vaglio C. 06 60 94 23 46

Orthophonistes
- Galy I. 04 94 73 96 72
- Ludier-Mrani A. 04 94 73 20 84

Etiopathe
- Boitard J.-M. 06 20 47 12 73

Kinésithérapeutes

Ostéopathes
- Bernard F. 04 94 67 66 27
- Dardenne L. 04 94 85 10 17

Kinésithérapeutes
- Belotte G. 04 94 85 22 53
- Esteve L. 04 94 84 15 44
- Gauriat H. 04 94 85 22 53
- Losson P. 04 94 70 84 57
- Méhois Y. 04 94 84 37 99
- Stoffaneller M. –J. 04 94 73 72 32
- Marchenoir I. 06 12 05 20 36

Ostéopathes
- Chastanier M. 04 94 73 94 78
- Combes S. 04 94 68 00 14
- Dallée A.C. 04 94 68 04 17
- Guillet- Lhermitte JF. 04 94 73 94 78

Pédicure Podologue
- Ernoux F. 04 94 47 02 37
- Toulliou C. 04 94 73 79 16

Médecine traditionnelle Chinoise
- Moulard J.P. 06 03 18 59 71

Audioprothésiste
- Albano F. 04 94 82 35 50

Diététicienne
- Allègre M. 06 03 28 69 18

Nutrithérapeute

Naturodiététicienne
- Buwaj K. 04 94 47 57 18

Prothésiste capilaire
- Moulet B. 04 94 84 36 55

Sophrologue
- Dehan E. 06 77 77 53 46

Réflexologue
- Campion A.M. 06 76 26 51 68
- Robion H. 06 84 15 11 13

Vétérinaires
- Guirard L., 04 94 73 96 32
- Jean É., Postec R. 04 94 73 96 32

Gendarmerie ***17*** ou 04 94 73 70 11

Police Municipale ***89*** ou 04 94 85 92 88

Pompiers ***18***

Centre de secours 04 98 10 40 78

Centre anti-poison 04 91 75 25 25

La Poste 04 94 60 33 30

Multi-accueil Lou Pitchounet 04 94 67 62 69

Trésor Public 04 94 39 00 40

Médecins de garde ***15***

Urgences nocturnes et jours fériés 04 98 10 40 78 ou ***18***

Transports
- Ambulances C.A.V. 04 94 73 24 88
- Ambullances Lorguaises 04 94 73 77 38
- Taxi Christophe P. 06 09 57 43 16
- Taxico 06 08 63 13 43
- Taxi Serge 06 85 11 03 84
- S.N.C.F. (Renseignements) 36 35
- TED petit Bus : Appel gratuit 0800 65 12 20

Vivre à Lorgues

Remerciements à
Robert Badin,
Jean-Louis Cascetta,
Michel Charrot,
Gisèle Esplandiu,
François Humblot,
Jacques Gauneau,
Jean-Claude Larroque,
François Lenglet,
Léon Maunier,
Michel Paolasso,
Antoine Payet,
Frédéric Tendille,
Louis Verdier.

Directeur de publication
Claude Alemagna.

Coordination
Frédéric Tendille
04 94 70 84 48

Secrétariat
Doris Bonardi.
04 94 60 13 02

Maquette
Alain Bonardi.
06 85 87 34 50

Imprimerie
Zimmermann

Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative Tél. : 04 94 73 92 37
contact@lorgues-tourisme.fr Fax : 04 94 84 34 09
www.lorgues-tourisme.fr

Secours Catholique 7, rue du Collège (répondeur) 04 94 84 04 87

Sécurité Sociale mairie annexe, Place Neuve
(Voir calendrier du mois) 04 94 85 92 77

Centre Départemental pour l'Insertion Locale
(C.E.D.I.S.) : mairie annexe, Place Neuve
Sur rendez-vous 04 94 85 92 77

Centre de Solidarité Sociale
Sur rendez-vous 04 94 99 79 10

Consultation de nourrissons, P.M.I.
Sur rendez-vous : 04 94 50 90 55

Conciliateur de Justice mairie annexe, Place Neuve
Sur rendez-vous 04 94 85 92 77

Mission d'Animation, C.L.S.H.
Rue de la Trinité. 04 94 73 99 18

Mission Locale Relais Jeunes, Place d'Entrechaus
mardi matin de 9h à 12h. 04 94 76 96 89

DÉCHETS

Quai de transfert de Mappe
Route de Carcès, à 4,5 km de Lorgues.
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h ; 14h-17h.
Mardi, : 8h30-12h.
Samedi : 8h30-12h ; 14h-17h.

Décharge privée Ste-Anne
Information, Tarification :
V. Henry : 04 94 50 50 50 et 06 89 72 77 31

Ramassage des « encombrants »
Sur rendez-vous 0800 18 34 13